

## Compte rendu du Conseil municipal du 18 août 2020

L'an deux mil vingt, le 18 Août, le Conseil Municipal de la commune de MORNAY-BERRY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme. FERNANDES Violette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11/08/2020

### Présents :

Mesdames FERNANDES Violette, TORASSO Sandra, YENK Ingrid

Messieurs ANCLIN Nicolas, DELUGE Paul, BERGER Jean-Pierre, PLANCHON Alain, MILLET Nicolas, LACOUDRE Guy

Pouvoirs de M.REYT Fabrice à M.DELUGE Paul

Secrétaire : M. BERGER Jean-Pierre

### : Approbation du compte rendu du conseil du 21 juillet :

M.PLANCHON Alain fait remarquer l'hétérogénéité des désignations des intervenants (nom-prénom ou prénom-nom) et demande une généralisation de la forme. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### : Délibération sur l'attribution des taux pour la formation des élus :

MME.FERNANDES Violette explique que suite au renouvellement de mandat, il est proposé au conseil municipal de délibérer sur le droit de formation des élus, dans la limite de 18 jours répartis sur toute la mandature.

Le budget annuel pour ces formations, peut varier entre 2% et 20% de l'indemnité annuelle versée aux maire et adjoints (21 142 €). Le maximum pourrait atteindre 4 200 €. Ne restant que 4 mois sur l'exercice 2020, il est proposé de budgéter un tiers du maximum, soit 1 400 €.

MME.FERNANDES Violette précise que ce budget n'a pas été identifié pour 2020, mais qu'il pourra être abondé en cas de besoin, par transfert au sein des comptes 65.

**Après échanges, le taux pour la formation des élus en 2020 est arrêté à 7%, à l'unanimité.**

### : Commission Communication :

En l'absence de M. REYT Fabrice, M. DELUGE Paul présente les travaux de la commission sur le **bulletin municipal**, en remettant à Mme la maire les 3 premières pages du projet. La parution étant prévue pour fin août, les compléments seront diffusés aux conseillers par mail en fin de semaine prochaine (28 août au plus tard).

MME.YENK Ingrid détaille le format et les rubriques envisagées :

- : couverture : titre et photo de Mornay,
- : page 2 : photo de Mornay-Berry et texte de Sandra TORASSO sur l'origine du nom de la commune,
- : page 3 : édito de Mme la maire
- : pages 4 et 5 : actualités diverses: CoViD, 14 juillet, Visite du prêtre, Stage de pierres sèches...
- : page 6 : lancement d'un "concours" pour choisir un logo pour la commune,
- : un article était prévu sur la présentation des associations, mais la commission n'a pas pu les joindre toutes : ce sujet est reporté au numéro suivant
- : page 7 : calendrier scolaire, coupon réponse pour que les habitants puissent suggérer des idées
- : page 8 : annonce de la page Facebook et du site internet de Mornay-Berry.

MME.FERNANDES Violette relaie une information de la CDC : les cars REMI peuvent conduire les habitants pour 1 €, en différents lieux comme les marchés (Baugy, Sancoins, Avord, ...), des centres commerciaux (Nérondes, Avord, Marzy, ...) ou la gare de Nevers, sous réserve de rendez-vous pris au moins la veille. Cette information est à insérer en page 7 ou 8 et sera mise en disposition en mairie.

Vu les difficultés rencontrées par la commission (maîtrise du logiciel de mise en page, contacts avec les associations), M. LACOUDRE Guy propose de différer la parution à fin septembre, mais cette suggestion est écartée et un consensus s'établit autour de l'urgence de communiquer avec les habitants dès fin août.

M. MILLET Nicolas rappelle que la périodicité envisagée est au trimestre. Mme. FERNANDES Violette précise que rien n'empêchera la sortie de numéros intermédiaires en fonction de l'actualité ou du calendrier (exemple : fête de Noël et vœux du maire).

M. BERGER Jean-Pierre, admis fin juillet au sein de la commission en tant que "consultant", tout comme Mme TORASSO Sandra, considèrent que la fréquence trimestrielle n'est pas suffisante pour rester proche de l'actualité, et que rapporter des événements vieux de plus d'un mois, n'a qu'un intérêt limité. Ils suggèrent de s'engager sur une parution bimestrielle, quitte à ce qu'elle soit plus légère. Après discussions, la fréquence pourra être redéfinie.

M.BERGER Jean-Pierre distribue part la suite à chaque conseiller un document de 4 pages en guise de maquette finalisée de la gazette (une première version de ce document a été remise fin juillet à la commission). Il veut illustrer une approche volontairement axée sur un contenu en lien avec l'actualité. Il précise que ce document a vocation à être critiqué pour faciliter la réflexion des conseillers.

Mme FERNANDES Violette conclut en soulignant que le coût de production du bulletin sera un élément à prendre en compte dans les options qui seront retenues pour les numéros suivants.

Concernant le **site internet**, la commission doit se rapprocher du partenaire choisi par l'association des Maires du Cher, pour évaluer les prestations en comparaison avec d'autres fournisseurs.

- Commission Vie locale :

**Les Journées Européennes du Patrimoine** se dérouleront les 19 et 20 septembre. A cette occasion, il a été envisagé d'élargir la manifestation à tout Mornay en ouvrant l'église et en montant une exposition sur les murets en pierres sèches. Un travail sur la logistique doit être fait pour déterminer si cet élargissement est faisable dans de bonnes conditions pour cette année, ou s'il doit être reporté à l'an prochain. En effet, l'ouverture de l'église induit l'exposition de la crèche LERAT, avec une surveillance permanente et un accueil des visiteurs avec commentaires sur l'église. Parallèlement, l'exposition montée avec l'aide du Pays Loire Val d'Aubois, nécessite elle aussi un accueil et un minimum de discours pour renseigner les visiteurs.

M. DELUGE Paul, rapporteur de la commission doit organiser une réunion très rapidement. Il pourrait mobiliser Madame FARGEAU Marie-Noëlle pour ses connaissances sur l'église et M. LACOUDRE Guy suite à sa participation au stage sur les murets en pierres sèches. D'autres personnes volontaires pourront participer à ces animations, comme M. ANCLIN Nicolas.

M. MILLET Nicolas a entamé les premières démarches pour l'inscription de Mornay-Berry dans l'opération 1000 café. Il va s'agir de définir les objectifs et moyens disponibles pour bénéficier de l'ingénierie du groupe SOS, opérateur national du projet.

- Commission Voirie - Entretien :

. **Bacs à fleurs aux entrées du village :** lors de sa dernière visite le représentant du CIT (Cher Ingénierie Territoire) a signalé que les bacs devaient être placés dans les limites du bourg, c'est-à-dire derrière les panneaux d'entrée, et pas devant (question de sécurité et de responsabilité).

- . **Chemins de la Ribouillère et de la Pijoterie** : des riverains ont alerté Mme le maire sur des questions de sécurisation ou de détérioration de ces chemins ; il faut envisager des solutions pour empêcher le trafic des véhicules à moteur tout en gardant la possibilité d'y accéder avec des engins pour d'éventuels travaux (barrières cadénassées dont la clef serait à la mairie ?).
- . **Passages piétons** : réfection de la peinture.
- . **Miroir** au carrefour de la route de Nérondes et de la route de Villequiers.
- . **Ecoulement des eaux de pluie** route de la Vigne Blanche : caniveaux ? Bordures ?
  - Commission Bâtiments-Patrimoine :
- . **Fleurissement** : préparation pour des plantations en automne ?
- . **Salle de bains au 1 rue de la Mairie** : le problème soulevé par le locataire, est à régler rapidement.
  - Informations :
- . **Incivilités, tapage nocturne** : des nuisances ont été subies par les voisins du terrain de boules à l'entrée de la rue Bourbonnoux. Mme le maire a informé les gendarmes qui l'ont encouragée à dire aux habitants victimes ou témoins de tels désagréments, d'appeler directement la gendarmerie. Cette recommandation et le n° de téléphone seront à insérer dans le bulletin municipal.
- . **Trésorerie** : Madame CHOULY nous avait prévenu de la suppression possible de la Trésorerie de Sancoins pour regroupement à St Amand ; ce déménagement initialement prévu pour janvier 2021, serait reporté à 2022.
- . **Facturation de pierres** : pour la réfection du muret en pierres sèches, il a fallu s'approvisionner à la carrière de Chassy pour 25 €, à rembourser au Pays qui avait organisé l'opération. La commune accepte de prendre en charge cette dépense.
- . **SCOTT** (Schéma de Cohérence Territoriale, au niveau du Pays Loire Val d'Aubois regroupant les CDC de La GUERCHE, Sancoins, SANCERGUES et Nérondes) : la CDC du Pays de Nérondes a organisé une réunion pour se positionner sur ce schéma et sur ses incidences, sachant qu'elle n'a pas établi de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire) contrairement aux trois autres CDC. Cette réunion aura lieu le 27 août à 15h : Mme le maire souhaite être accompagnée du 1<sup>er</sup> adjoint et de deux conseillers (Sandra TORASSO et Jean-Pierre BERGER).
- . **Info CoViD** : Mme le maire a demandé des éclaircissements à la Préfecture pour savoir dans quelles mesures elle peut autoriser des réunions dans les locaux communaux, ou des manifestations.
- . **Aménagement des locaux de la Mairie**. Pour que tous les conseillers connaissent le patrimoine communal, une visite sera organisée en préalable au rangement des archives :

**Tous les conseillers sont mobilisés sur cette opération, le samedi 10 octobre, de 8h30 à 16h.**

- Questions diverses :
- . **Choix de l'école de référence** : M. ANCLIN Nicolas revient sur la demande de la Région pour l'organisation des transports scolaires. Le dernier conseil avait refusé de se positionner et Mme le maire en avait donné les raisons, par courrier recommandé. La Région a reformulé sa question et Mme le maire a renvoyé sa réponse par mail.

- . **Protection de la secrétaire de Mairie** : M.ANCLIN Nicolas rappelle qu'il avait proposé de récupérer des paravents en plexiglas. M.MILLET Nicolas rappelle que l'obligation se limite au port du masque, mais qu'un paravent en plexiglas a été commandé ce jour-même.
- . **Elagage d'arbres** : M.PLANCHON Alain élaborera un cahier des charges qui sera soumis aux entreprises d'élagages, afin qu'ils proposent des devis.
- . **"Revitalisation des centres-bourgs"** : M.MILLET Nicolas informe le conseil que la DDT peut mettre à disposition des moyens pour préparer et mettre en œuvre des projets communaux (conseils, cahier des charges, sources de financement et choix d'opérateurs) : fleurissement, attractivité du village, amélioration de l'habitat,

**Il est proposé que le prochain conseil ait lieu le 15 septembre à 18h00**

La séance est levée à 19h45.

Ont signé les membres présents :

FERNANDES Violette

TORASSO Sandra

YENK Ingrid

ANCLIN Nicolas

DELUGE Paul

REYT Fabrice

Jean-Pierre BERGER

PLANCHON Alain

LACOUDRE Guy

MILLET Nicolas

REYT Fabrice

